

**Comité syndical du  
Mercredi 27 février 2008  
à 17 H 30  
COMPTE RENDU**

**Membres titulaires présents à la séance :**

Michel THIERS – Paul PELCE – Christian PORTE – Jean-Pierre CELLARD – Lucien GOUBELLY – Alain CORBIERE – Marcel MASSON – Gérard FAURAT – Marius BESSON – Paul CHOMIER – Jean-Pierre RANC – Philippe GOY – Charles JULLIAN – Roger VIVERT – Gérard GRANADOS.

**Membres suppléants présents à la séance participant aux votes :**

Bernard SERVANIN – Jacques FAVIER – Bernard CHATAIN.

**Membre suppléant présent à la séance ne participant pas aux votes :**

Martine LALAUZE.

**Membres titulaires excusés à la séance :**

Michel SIMON – Maurice SENECLAUZE – Philippe BERGER – Christian ROBERT.

**Membres suppléants excusés à la séance :**

André BONNIER – Christiane RODRIGUEZ – Pierre VERGUIN – Anny MEIGNER.

**Techniciens présents :**

Stéphanie SPACAGNA - Christelle FARGEAS.

**Techniciens excusés :**

Mme TOURENQ, Receveur Syndical – Frédéric MARGOTAT – Sébastien LAURENT.

• • • • •

Michel Thiers accueille les participants et présente l'ordre du jour de cette réunion :

**Ordre du Jour :**

- 1 - Adoption du compte-rendu du Comité Syndical du 5 février 2008,**
- 2 - Adoption du compte administratif 2007,**
- 3 - Affectation du résultat 2007,**
- 4 - Adoption du budget primitif 2008,**
- 5 - Questions diverses ...**

**1. Adoption du compte rendu du comité syndical du 5 février 2008**

Le Président demande si l'assemblée a des remarques à formuler sur le compte rendu du précédent comité syndical. Il rappelle que sur la dernière page, il est indiqué les raisons de la convocation de ce jour.

En l'absence d'observation et de question, il est alors procédé au vote :

**Adoption du compte rendu à l'unanimité des délégués présents.**

**2. Adoption du compte administratif 2007**

### Diapos 2 et 3

M. Ranc présente les résultats corrigés du compte administratif. A noter que la gestion de la scission des compétences du syndicat, ainsi que la complexité des différents transferts ont masqué les grands principes d'équilibres financiers.

M. Ranc fait remarquer que le résultat d'exploitation est négatif et s'explique par la régularisation des travaux post crue prise sur le budget 2007 et restituée aux communes ; les recettes de fonctionnement ont ainsi été diminuées. Le résultat global est de 354 309,72 € au lieu de 498 764,47 € soit une différence de 144 454,75 €. Par rapport à ce qui avait été présenté, il est proposé au comité syndical, de réduire le virement à la section d'investissement, soit 142 716,49 € au lieu de 588 592,91 €.

clôture 2006	investissement	- 445 876,42 €
	exploitation	1 036 207,59 €
somme affectée pour l'investissement		445 876,42 €
<b>exercice 2007</b>	investissement	303 159,93 €
	exploitation	- 93 304,96 €
<b>clôture 2007</b>	investissement	- 142 716,49 €
	exploitation	497 026,21 €
<b>résultat global</b>		<b>354 309,72 €</b>

Les restes à réaliser de 2007 étant en déficit de 345 000 €, les fonds disponibles pour 2008 sont de 9 309,72 € (au lieu de 153 764,47 €).

L'excédent d'exploitation 2007 de 497 026,21 € sera :

- affecté en investissement pour résorber le déficit de 142 716,49 €
- et reporté en fonctionnement pour 354 309,72 €

Les participations des communes ne seront pas modifiées, d'où une diminution du budget investissement. Il n'est pas possible de recourir à l'emprunt, car il n'y a pas de nouveau programme pour le moment.

### Diapo 4 : FONCTIONNEMENT

M. Ranc détaille le tableau de la section d'exploitation. Par rapport aux données présentées lors du dernier comité, les chiffres sont exacts, ce sont les équilibres financiers qui varient. La partie budget et réalisations 2007 (en blanc) sur le tableau est inchangée.

Modifications depuis le dernier comité :

- Poste 67 – Dépenses – A prendre en compte, la participation au syndicat mixte pour le réaménagement du site des carrières exploitées dans la vallée du Garon à Millery, dernièrement transmis : 9 245 €, pour la dernière année.
- Poste 012 – Dépenses – Prise en compte du départ en congé maternité de Mme Spacagna qui interviendra en juin. Diminution des charges de personnel de 8 500 € au profit du chapitre 67.

Après la prise en compte de ces dernières données, la section exploitation est équilibrée à 968 559,72 €.

En réponse à M. Corbière, il est précisé que les recettes inscrites au chapitre "77" correspondent aux subventions relatives aux financements des postes et des opérations de communication.

### Diapo 5

Pour arriver à l'équilibre, il a été nécessaire de diminuer (de 135 723,28 €) le programme "480" d'investissement B1-G1 / B1-G2 - protection contre les crues, cette modification est possible car cette opération s'étale sur plusieurs années. Cf la diapo n°9, budget global de 759 641,72 € (697 110 € en reste à réaliser et 62 531,72 € de nouveau crédit).

D'autre part, 15 000 € ont été ajoutées dans les recettes de ce programme, correspondant au remboursement de la mission du paysagiste par la commune de Brignais.

M. Ranc explique que les recettes sur ce programme n'ont pas été diminuées en contre partie, car ces subventions sont plafonnées.

La section investissement est équilibrée à 1 317 808,21 €.

#### Diapo 6

M. Ranc rappelle que l'ensemble du programme du premier contrat de rivière a pratiquement été réalisé.

Il fait remarquer que si dès le départ les comptes avaient été bien séparés entre l'hydraulique et l'assainissement, on aurait pu se rendre compte de la nécessité de recourir à l'emprunt pour les programmes du contrat de rivière.

Mme Spacagna ajoute que sur le fonctionnement, toutes les dépenses n'avaient été prévues dès le départ du premier contrat de rivière, comme par exemple le poste de technicien de rivière.

#### Diapo 7

M. Ranc fait remarquer que malgré la reprise du budget, la baisse des participations des communes d'environ 5,75 % par rapport à 2007, reste inchangée.

*M. Thiers quitte la salle en prévision du vote du Compte Administratif.*

M. Masson – doyen de l'assemblée, prend la présidence.

L'assemblée n'ayant pas de questions, M. Masson demande l'approbation du compte administratif 2007 tel que présenté.

**Adoption à l'unanimité des délégués présents.**

*Retour de M. Thiers.*

M. Thiers présente ses excuses au comité, pour le désagrément engendré par ce deuxième vote du budget. Il félicite M. Ranc et Mme Fargeas pour leur clairvoyance dans la résolution du problème.

### **3. Affectation du résultat 2007**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 497 026,21 €, il est proposé d'affecter 142 716,49 € à la section d'investissement afin de résorber le déficit et d'affecter 354 309,72 € en fonctionnement.

L'assemblée n'ayant pas de questions, M. Thiers demande l'approbation de l'affectation du résultat tel que présenté.

**Adoption à l'unanimité des délégués présents pour affecter le résultat tel que présenté.**

### **4. Adoption du budget primitif 2008**

Comme M. Ranc l'a exposé au cours de sa présentation :

La section exploitation est équilibrée à 968 559,72 €.

La section investissement est équilibrée à 1 317 808,21 €.

M. Thiers demande l'approbation du Budget Primitif 2008, tel que présenté.

**Adoption à l'unanimité des délégués présents.**

### **5. Questions diverses**

La date du prochain comité n'est pas fixée, car il faut attendre que les communes après élections, aient désigné leurs délégués.

Sans question de la part des participants, la séance est levée.